

CHARGEUR DE LA SÉRIE EHI GARANTIE LIMITÉE

GARANTIE LIMITÉE : Cet Accord de garantie limitée est conclu entre Stryten Energy et l'Utilisateur initial (« l'Utilisateur ») en ce qui concerne un chargeur de batteries d'accumulateurs à force motrice à haute fréquence de la série EHI de Stryten Energy (« Chargeur couvert ») pour l'utilisation de véhicules électriques à partir du 2 janvier 2019.

CONDITIONS : Stryten Energy garantit à l'Utilisateur que chaque nouveau Chargeur couvert est exempt de défauts de matériaux et de fabrication, à condition que le Chargeur couvert :

1. soit installé et utilisé conformément aux normes industrielles généralement acceptées et aux instructions imprimées fournies avec le Chargeur couvert.
2. soit utilisé uniquement dans le but pour lequel il a été conçu et ne fasse pas l'objet d'une mauvaise utilisation, d'une négligence ou d'un accident.
3. reçoive les soins, la protection et l'entretien appropriés sous la supervision d'un personnel compétent.
4. soit utilisé dans le cadre de l'évaluation des performances publiée pour l'unité concernée.
5. soit utilisé exclusivement par l'Utilisateur et par aucune autre personne.

La présente Garantie limitée est accordée par Stryten Energy uniquement à l'Utilisateur qui achète ou loue un nouveau Chargeur couvert auprès de Stryten Energy ou de l'un de ses représentants agréés. La présente Garantie limitée ne peut être cédée ou transférée par l'Utilisateur en vertu de la loi ou d'une autre manière.

PERSONNES COUVERTES : La présente Garantie limitée est accordée par Stryten Energy uniquement à l'Utilisateur qui achète ou loue un nouveau Chargeur couvert auprès de Stryten Energy ou de l'un de ses représentants agréés. La présente Garantie limitée ne peut être cédée ou transférée par l'Utilisateur en vertu de la loi ou d'une autre manière.

PÉRIODE DE GARANTIE : Pour les Utilisateurs des États-Unis d'Amérique, du Canada, de Porto Rico et du reste du monde, le Chargeur couvert est garanti pour la durée indiquée dans le Tableau 1 à compter de la date d'expédition à l'Utilisateur, à l'exception des fusibles et des ampoules qui ne sont pas garantis à moins qu'ils ne s'avèrent défectueux avant l'utilisation.

PÉRIODE DE GARANTIE - TABLEAU 1 : Réparation ou remplacement des pièces défectueuses uniquement. Stryten Energy prendra en charge le coût des pièces de rechange et tous les frais de main-d'œuvre y afférents. Voir ci-dessous les frais d'expédition; Stryten Energy prend en charge les frais de transport pendant la période de garantie.

Modèle de chargeur	États-Unis, Canada et Porto Rico	Reste du monde	États-Unis, Canada et Porto Rico	Reste du monde
	Ancienne politique de garantie avant le 2 janvier 2019	Ancienne politique de garantie avant le 2 janvier 2019	Nouvelle politique de garantie à compter du 2 janvier 2019	Nouvelle politique de garantie à compter du 2 janvier 2019
EHIMV48S070	2 ans	1 an	3 ans	1 an
EHIMV48S140	2 ans	1 an	3 ans	1 an
EHIMV48L100	2 ans	1 an	3 ans	1 an
EHIMV48L140	2 ans	1 an	3 ans	1 an
EHIMV48L200	2 ans	1 an	3 ans	1 an
EHIMV48L260	2 ans	1 an	3 ans	1 an
EHIMV48H100	2 ans	1 an	3 ans	1 an
EHIMV48H140	2 ans	1 an	3 ans	1 an
EHIMV48H200	2 ans	1 an	3 ans	1 an
EHIMV48H260	2 ans	1 an	3 ans	1 an
EHIMV64M200	2 ans	1 an	3 ans	1 an
EHIMV80M120	2 ans	1 an	5 ans	1 an
EHIMV80M200	2 ans	1 an	5 ans	1 an
EHIMV80M250	2 ans	1 an	5 ans	1 an
EHIMV80H320	2 ans	1 an	5 ans	1 an
EHIMV80H400	2 ans	1 an	5 ans	1 an
EHIMV80H500	2 ans	1 an	5 ans	1 an
EHIMV80C120	2 ans	1 an	5 ans	1 an
EHIMV80C200	2 ans	1 an	5 ans	1 an
EHIMV80C250	2 ans	1 an	5 ans	1 an
EHIMV80C320	2 ans	1 an	5 ans	1 an

STRYTEN ENERGY ET SES REPRÉSENTANTS AUTORISÉS NE SERONT PAS RESPONSABLES DES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS, SPÉCIAUX OU CONSÉCUTIFS. L'Utilisateur n'a en aucun cas le droit d'être indemnisé pour des dépenses éventuelles résultant, entre autres, d'appels téléphoniques, de télégrammes, de frais de déplacement, d'hébergement, de fret, de droits et de taxes, de main-d'œuvre, de location ou de remplacement d'équipement, de perte d'activité ou de bénéfices ou d'autres pertes commerciales. La présente Garantie limitée énonce les recours exclusifs de l'Utilisateur pour toutes les réclamations relatives à un Chargeur couvert. Certains États n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, de sorte que cette exclusion peut ne pas s'appliquer à vous. Cette Garantie limitée vous donne des droits légaux spécifiques, et vous pouvez également avoir d'autres droits, qui varient d'un État à l'autre.

UTILISATION D'UN PRODUIT DÉFECTUEUX : La poursuite de l'utilisation d'un Chargeur couvert après la découverte d'un défaut annulera toutes les garanties.

ÉQUIPEMENT RÉPARÉ OU MODIFIÉ : Sauf autorisation écrite, cette garantie ne s'applique pas à un Chargeur couvert qui a été réparé ou modifié par une partie autre que Stryten Energy ou ses agents et revendeurs agréés.

CETTE GARANTIE LIMITÉE EST LA SEULE GARANTIE FOURNIE PAR STRYTEN ENERGY. TOUTES LES AUTRES GARANTIES ET CONDITIONS, EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, SONT REJETÉES ET EXCLUES. L'UTILISATEUR INITIAL ASSUME TOUS LES RISQUES ET TOUTES LES RESPONSABILITÉS RÉSULTANT DE L'UTILISATION DU PRODUIT. STRYTEN ENERGY N'ASSUME NI N'AUTORISE PERSONNE À ASSUMER POUR STRYTEN ENERGY TOUTE AUTRE RESPONSABILITÉ LIÉE À LA VENTE OU À L'UTILISATION DU PRODUIT, ET IL N'Y A PAS D'ACCORDS OU DE GARANTIES ORALES COLLATÉRALES À CETTE GARANTIE ÉCRITE OU L'AFFECTANT.